

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	12 222	3 031	9 192	8 175
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	12 222	3 031	9 192	8 175
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	21 069		21 069	11 797
Autres	2 280		2 280	5 418
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	150 845		150 845	150 535
Charges constatées d'avance	152		152	140
ACTIF CIRCULANT	174 346		174 346	167 889
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	186 569	3 031	183 538	176 064

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2023	Du 01/01/2022
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 5 000	5 000	5 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	6 336	3 844
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres	120 387	73 046
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	44 081	49 833
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	175 805	131 724
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit		
- Financières diverses	86	33 048
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	447	1 422
Dettes :		
- Fiscales et sociales	7 200	9 871
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	7 733	44 341
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	183 538	176 064



PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

SASU AK Conseil38
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 12, Place du Vernon – 38410 CHAMROUSSE
RCS de Grenoble n°879804862

Assemblée générale du 3 Mai 2024

A Chamrousse, le 3 Mai 2024 à 17 :00

Arnaud KONDYRA, l'associé unique exerçant la gérance de la société AK Conseil38, SASU au capital de 5.000 €, a présidé l'Assemblée Générale Extraordinaire au 12, Place du Vernon – 38410 Chamrousse, siège social de la société.

Arnaud KONDYRA étant l'associé unique, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes
- Affectation du résultat
- Réserve légale

1ère résolution : approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023 et se soldant par un bénéfice de 44.081 euros.

2ème résolution : affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 44.081 € de la manière suivante :

- 43.000 euros à distribuer sous forme de dividendes
- le solde aux réserves ordinaires, soit 1.081 euros

3ème résolution : réserve légale

L'associé unique décide par ailleurs de ramener le niveau de la réserve légale à 10% du capital social de la société, c'est-à-dire de 6.336,14 euros à 500 euros. Le montant libéré de 5836,14 euros sera réaffecté aux réserves ordinaires.

L'associé unique,

Arnaud KONDYRA



PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

SASU AK Conseil38
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 12, Place du Vernon – 38410 CHAMROUSSE
RCS de Grenoble n°879804862

Assemblée générale du 3 Mai 2024

A Chamrousse, le 3 Mai 2024 à 17 :00

Arnaud KONDYRA, l'associé unique exerçant la gérance de la société AK Conseil38, SASU au capital de 5.000 €, a présidé l'Assemblée Générale Extraordinaire au 12, Place du Vernon – 38410 Chamrousse, siège social de la société.

Arnaud KONDYRA étant l'associé unique, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes
- Affectation du résultat
- Réserve légale

1ère résolution : approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023 et se soldant par un bénéfice de 44.081 euros.

2ème résolution : affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 44.081 € de la manière suivante :

- 43.000 euros à distribuer sous forme de dividendes
- le solde aux réserves ordinaires, soit 1.081 euros

3ème résolution : réserve légale

L'associé unique décide par ailleurs de ramener le niveau de la réserve légale à 10% du capital social de la société, c'est-à-dire de 6.336,14 euros à 500 euros. Le montant libéré de 5836,14 euros sera réaffecté aux réserves ordinaires.

L'associé unique,

Arnaud KONDYRA